

Le chapiteau est plus haut que dans l'ordre dorique ordinaire : entre ce fût de granit et l'arc, la construction se serait mal contentée d'un chapiteau peu élevé : son assise trop basse aurait pu être cassante.

Entre le chapiteau et les arcs, il n'y a rien : le chapiteau reçoit directement les sommiers. Pourquoi, en effet, y aurait-il ici quelque chose ? Il n'y a de motif ni pour un entablement complet, ni même pour une simple architrave, dont le rôle est toujours la réunion de deux colonnes.

Ce portique, irréprochable comme goût, — il est de Bramante, — est la logique même comme composition, et, je le répète, on doit le considérer comme un type du portique à arcades sur colonnes simples.

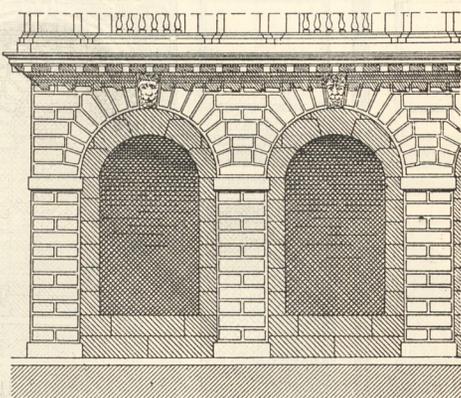


Fig. 298. — Prisons de Venise.

Vous trouverez encore de très jolis exemples de portiques ainsi composés dans l'architecture toscane ; l'ouvrage de Reynaud, celui de Famin et Grandjean vous en montrent d'une extrême élégance. Dans une donnée très monumentale, vous pouvez au contraire étudier les portiques superposés du palais ducal de Venise. (V. plus haut, fig. 221.)

Mais le portique à simples colonnes n'est pas toujours possible ; on est souvent conduit à les accoupler, et cela dans deux sens différents : dans le sens de la façade ou en profondeur.

Il est certain que le portique à arcades ne permet pas l'emploi de colonnes très monumentales, puisqu'elles ne peuvent guère